



## LES REGLES DU CODE DE LA ROUTE

**Sens de circulation et priorité à droite**

**Limitations de vitesse pour les véhicules légers** (sauf signalisation contraire)

- En agglomération : 50 km/h
- Routes nationales : 90 km/h
- Routes exclusivement réservées aux véhicules motorisés : 110 km/h
- Autoroutes : 130 km/h

Les véhicules tractant une caravane ne doivent pas dépasser 80 km/h hors agglomération et 90 km/h sur autoroute.

**Les amendes peuvent aller jusqu'à 15000kn (2050€).**

**Taux d'alcool dans le sang à partir duquel la conduite est interdite :**

- Depuis juin 2008 : 0,5g/l (0 g/l auparavant)
- 0 g/l pour les conducteurs de moins de 25 ans ainsi que les chauffeurs professionnels.

**Les amendes peuvent aller jusqu'à 15000kn (2050€).**

**La conduite sous l'influence de stupéfiants est interdite.**

**Usage au volant d'un téléphone tenu en main** interdit, kit mains libres toléré.

**Port de la ceinture de sécurité** obligatoire à l'avant comme à l'arrière.

- Les enfants ne sont admis à l'avant qu'à partir de 12 ans. Ils doivent voyager dans des sièges adaptés à leur morphologie.

**Port du casque obligatoire** à cyclo ou à moto, ainsi qu'à vélo pour les enfants jusqu'à 16 ans.

**A vélo**, le port du gilet la nuit ou lorsque la visibilité est mauvaise est obligatoire.

**Equipement obligatoire à bord**

- 1 gilet rétroréfléchissant
- 2 triangles si vous tractez une remorque

**Obligation d'allumer les feux de croisement de jour**

- Pour tous en hiver (aux changements d'heure annuels);
- Pour les motos, toute l'année.

**Obligation d'équiper son véhicule de pneus hiver (M+S)** du 15 novembre au 15 avril

## INFOS PRATIQUES

Les lettres d'identification de la carte verte internationale pour la Croatie sont **HR**.

Les stations services sont ouvertes chaque jour de 7h à 19h ou 20h (22h en été). Sur les routes principales et dans les grandes villes, elles sont ouvertes 24h/24h.

**Numéros utiles :**

- Police : 192 ou 020192 depuis un portable étranger
- Pompiers : 193
- SAMU : 194
- Sécurité civile (DUZS) : 112
- Dépannage : 1987
- Ambassade de France à Zagreb : (01) 48 93 607 (recommandé en cas d'accident grave)



- Conditions de circulation : consultez le site [www.hak.hr](http://www.hak.hr)
- Météo : 060 520 520

En cas d'accident, la présence de la police pour établir un constat est obligatoire. Tout départ du lieu de l'accident peut être considéré comme un délit de fuite, sanctionné d'une amende de 7000 kn (945€).

Franchir un feu rouge ou conduire en sens interdit est lourdement sanctionné : l'amende s'élève à 1000 kn (133 €).

# LEXIQUE PRATIQUE

## FRANCAIS

Bonjour  
Au-revoir  
Excusez-moi  
S'il vous plaît  
Merci  
Oui/non  
Parlez-vous le français/l'anglais ?  
Où est ... ?  
Je cherche...

Droite  
Gauche  
Tout droit

Route  
Autoroute  
Rue  
Sens interdit  
Panneau de signalisation  
Station essence  
Station de gonflage  
Parking  
Pneu  
Carte routière  
Feu de signalisation  
Péage  
Trottoir  
Passage piéton  
Carrefour  
Direction  
Rond-point  
Conduire  
Conducteur  
Passager  
Vélo  
Moto  
Voiture  
Camion

## SERBO CROATE

Dobar dan  
Dovidjenja  
Oprostite  
Molim vas  
Hvala  
Da / Ne  
Da li govorite francuski / engleski?  
Gdje je...?  
Ja tražim...

Desno  
Lijevo  
Pravo

cesta / put  
Autocesta / Autoput  
Ulica  
Zabranjeni pravac  
Prometni znak  
Benzinska pumpa  
stanica za pumpanje  
Parkiranje  
Guma  
Karta puteva / cesta karta  
Semafor  
Cestarina  
Pločnik  
pjesački prelaz  
raskrsnica  
Pravac  
kružni tok  
Vositi  
Vozač  
Putnik  
Bicikl  
Motocikl  
Auto / kola  
Kamion